

BINIC-ETABLES

SUR MER

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

En route vers 2025 !

COMMERCE

DU BON ET DU BEAU

SOCIAL

40 NOUVEAUX BANCS
POUR UNE BONNE ASSISE

#12

JANVIER - FÉVRIER
MARS 2025

WWW.BINIC-ETABLES-SUR-MER.FR

4-5 – Temps forts

- Retour en images sur les événements de la commune

6-7 – Actus / Social

- Quoi de neuf dans les deux résidences autonomie ?
- Bancs publics

8-9 – Actus / Transitions

- Le mégot... un fléau !
- Api'Cité, un label qui fait bzzz
- Engagées pour la nature... et les bons petits plats !

10 – Actus / Tourisme

- Obligation d'enregistrement des locations saisonnières à compter du 1^{er} janvier 2025

11 – Actus / Culture

- Partenariat entre le FRAC et la commune

12-15 – Dossier : travaux

- Des chantiers à la pelle
- Centre technique municipal (CTM)
- Préau de l'école Albert Jacquard
- Salle d'archives municipales
- Extension de l'Estran
- Boulevard Legris
- Ombrière photovoltaïque et piste d'athlétisme

16 – Portrait

- Jean-Michel Dubourg, un retraité investi

17 – Cadre de vie / Commerce

- Chez Coco, bières et formule du midi
- Maison onirique, intérieur cosy pour des soins personnalisés

18-19 – Cadre de vie / Environnement

- Et si on plantait tous ensemble ?
- Le grand cycle de l'eau

20 – Cadre de vie / Sécurité

- 30 km/h, 20km/h, la police veille au grain
- Circulation, stationnement : actualité et rappels

21 – Cadre de vie / Mobilité

- À vélo 3, qu'est-ce que c'est ?
- Cyclistes & automobilistes : b.a-ba d'une cohabitation apaisée
- D'un tour de France à la mairie de Binic-Étables sur Mer !

22 – Expression des minorités,

23 – Village en poésie

- Village en poésie : *Un Sourire* de Raoul Follereau

24 – Atlas de la Biodiversité Intercommunale

Binic-Étables sur Mer Magazine Municipal d'Information – Ce périodique d'information est publié par la commune de Binic-Étables sur Mer – 1 Place Jean Heurtel 22680 Binic-Étables sur Mer – www.binic-etables-sur-mer.fr

Directeur de la publication : Paul Chauvin / Rédaction en chef : Charles Labédan / Rédaction : Alann Meier, Charles Labédan, services et élus municipaux / Mise en page : Alann Meier / Relecture et corrections : Élisabeth Werner, Paul Chauvin / Design graphique : Cibles & Stratégies / Crédits photos & iconographie : services municipaux, Julien Massé, Philippe Erard, J-M Liot Images, Adobe Stock, Freepik / Photo de couverture : les bateaux et le phare illuminant l'eau lors de Noz étincelles / Impression : Roudenn Grafik, papier répondant au label éco-responsable PEFC (pefc-france.org) / ISSN 2555-1191 / Tirage : 5300 exemplaires / Distribution : Dazibao



Inventer de nouvelles voies

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Au nom de toute l'équipe municipale, je souhaite, pour vous et pour vos proches, une très belle année 2025.

Qu'elle soit remplie des beaux moments que vous aurez su créer ou rendre possibles par votre implication, votre générosité, votre libre arbitre.

Que 2025 nous dévoile nos ressources individuelles et collectives pour influencer sur notre vie.

Le bonheur se construit inlassablement jour après jour, il est d'autant plus fertile si il s'épanouit dans un environnement bienveillant et solidaire, et assurément, il l'est à Binic-Étables sur Mer.

En tout cas il me semble qu'en tant qu'élus nous devons veiller à ce qu'il le reste.

C'est dans cet esprit que je souhaite aborder cette nouvelle année.

Et même si encore une fois les habituelles antiennes resurgissent «c'est dans un contexte difficile...» «avec un budget contraint...»

Je suis persuadé que nous pouvons décaler notre lecture de l'actualité et entonner ici un autre refrain : «avec un fort engagement et un savoir-faire des équipes municipales...», «avec un tissu associatif d'une forte densité...», «avec les nombreux bénévoles engagés...», « dans un environnement exceptionnel...», «avec des actions transpartisanes et décloisonnées...» pour maintenir un socle commun de services de qualité accessibles à tous.

Bien sûr nous allons être amenés à faire des choix, différer certains projets, continuer notre démarche de sobriété énergétique, et de sobriété tout court pour préserver notre environnement et nos finances, mais aussi échanger, débattre, construire un avenir enviable, inventer de nouvelles voies et célébrer les réussites.

Je vous invite à entrer dans la danse et comme dans les festoù-noz, il y a de la place pour toutes et tous.

Bloavezh mat e la bone anée a tertout !



Déploiement de la fibre.

Le syndicat mixte de coopération territoriale Megalis gère le projet Bretagne Très Haut Débit. Les câbles arriveront devant les habitations. Charge aux particuliers de se mettre en relation avec les fournisseurs d'accès. Toute la commune sera raccordée au début de l'année 2026.

Plus d'infos et suivi cartographique en temps réel du déploiement : megalis.bretagne.bzh.



Inaugurations de la salle des loisirs et de la place Marcel Ollitraut.

C'était le 8 novembre : l'inauguration de la salle des loisirs à Étables-sur-Mer a rassemblé un large public sous la présidence des trois maires, du sénateur et du sous-préfet. Également présents, des membres de la famille de cet ancien maire tagarin ont procédé au dévoilement de la plaque au nom de leur aïeul.



Une forêt a poussé dans «La Galerie

Du 12 octobre au 1er décembre s'est tenue l'exposition «Une année en forêt» de Dominique Fajnzang. De nombreuses animations sont venues enrichir cette exposition.



Commémoration

du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre devant les monuments aux morts a réuni une centaine de personnes. Ce fut un instant de recueillement en présence des anciens combattants et des porte-drapeaux fidèles au poste. Un moment convivial a ensuite rassemblé les participants.



Les aînés savent danser.

Les repas des aînés des 2 et 3 novembre ont réuni 300 personnes sur les deux jours. Offerts à tous les habitants de plus de 70 ans et organisé par le CCAS, ces repas dansants ont remporté un vif succès.



Très utile !

Journée de sécurité routière le 5 décembre dernier suivie assidument par une cinquantaine de conducteurs motivés par la révision du code de la route et la prise des giratoires, entre autres !



L'Islande à l'honneur pour la 2^e édition de Noz Etincelles

Du 7 au 22 décembre, Noz étincelles vous a proposé un programme riche et varié.



Festival de court-métrage

Deviens Le... 3^e édition du festival de court-métrage qui s'est tenu du 21 au 23 novembre. Bravo à Arsenic pour cette belle organisation et félicitations aux lauréats.



Vous reprendrez bien un peu de culture ?

Le 28 septembre a débuté la saison culturelle, avec pour thème « Dehors ». Elle va s'étendre jusqu'en mai avec au programme concerts, pièces de théâtre, conférences, expositions, ateliers et bien plus ! Ce programme est réparti entre le centre culturel l'Estran, La Galerie et la bibliothèque municipale Renée Guilloux. Au total plus d'une vingtaine de rendez-vous sont prévus sur ces 3 sites. QR code vers le programme.



Quoi de neuf dans les deux résidences autonomie ?



Des souvenirs qui refont surface. Les seniors de la résidence autonomie des Magnolias ont pu participer à trois ateliers sur le thème du patrimoine maritime entre octobre 2024 et janvier 2025. Quatre personnes travaillant aux archives départementales sont venues le 17 octobre rencontrer les résidents et leur faire une présentation globale de ce qu'est le patrimoine maritime. Cela a permis de se rendre compte que de nombreux seniors

ont un lien plus ou moins direct avec ce patrimoine maritime partagé. Le 21 novembre a eu lieu la collecte d'objets personnels lors du 2^e atelier, tels que des lettres de parents travaillant dans la marine marchande, des cartes postales d'oncles pêcheurs à Terre-neuve, de photos de vieux gréements ou encore de vidéos d'archives. Tous ces témoignages du passé ont été numérisés et projetés aux résidents afin qu'ils puissent en

échanger ensemble. Le dernier atelier se déroulera le 23 janvier, les agents des archives départementales rapporteront d'autres témoignages historiques et documents afin de les comparer avec ceux des résidents. Tout ceci a suscité de nombreux échanges entre les quinze résidents ayant participé à ces ateliers, ravivant de nombreux souvenirs d'enfance tout en soulignant l'importance de la mémoire.



Bon à savoir ! Outre le fait que tout le monde peut s'inscrire pour déjeuner dans l'une ou l'autre des résidences, notez que sont également proposés des hébergements temporaires d'une durée maximale de 90 jours, pour les personnes de plus de 60 ans. Dans chaque résidence des studios meublés sont mis à disposition, le tarif est de 57,60€/jour aux Magnolias, de 60€ à l'Ic (repas inclus).

Ces séjours peuvent s'avérer utiles lors d'une sortie d'hospitalisation, par exemple, pour mieux préparer le retour à domicile, utile pour soulager les aidants ou tout simplement pour tester la vie en résidence. Des animations y sont proposées presque chaque jour : loto, soins esthétiques, gymnastique adaptée, jeux de société...

Pour s'inscrire :

- Résidence des Magnolias : 02 96 70 64 92 ou flpa.etales@besurmer.fr
- Résidence de l'Ic : 02 96 73 73 12 ou flpa.binic@besurmer.fr



Des travaux rondement menés. Depuis la fin d'année 2024 la salle de restauration de la résidence de l'ic arbore de nouvelles couleurs et un mobilier tout neuf, ergonomique surtout, un sol moderne facile d'entretien. Une salle de pause/réunion rénovée améliore considérablement le quotidien des 18 agents y travaillant.

Du côté de la résidence des Magnolias, le vieil ascen-

seur, souvent perturbé, a laissé place à un modèle flambant neuf, pour le plus grand soulagement de tous. Pendant les travaux, les résidents prenaient leurs repas dans leur chambre.

Chaque jour, le café, le thé et les biscuits étaient apportés à chaque étage où, tous ensemble ils pouvaient passer un moment convivial. Lors de rendez-vous médicaux à l'extérieur, un monte-escalier était mis en place afin de garantir la sécurité optimale pour les résidents.

Coup de chapeau aux agents qui se sont investis pour atténuer le plus possible les désagréments liés aux travaux.



Bancs publics



Vous avez certainement déjà essayé ces nouvelles assises déployées sur la commune grâce à la forte implication du CCAS et du service «transitions écologique», en collaboration avec le service voirie.

Vous pouvez ainsi vous lancer à pied vers les cœurs de ville avec l'assurance de trouver sur votre trajet un point de repos avec un banc pour vous

accueillir tous les 300 mètres environ. Un grand merci aux agents des services techniques pour l'installation de ces 40 nouveaux bancs.

Bon à savoir : pour un coût total de 57 500€, ce projet a été partiellement financé par une subvention de 40 000€ du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (VADA).

Le mégot... Un fléau !

Fin 2023, la commune de Binic-Étables sur Mer a signé un contrat avec l'éco-organisme Alcome. Le principe ? Quelques centimes sont reversés à cet éco-organisme à chaque paquet de tabac acheté. Alcome subventionne ensuite les collectivités qui œuvrent pour lutter contre les mégots jetés sur la voie publique. En effet la quasi-totalité des filtres de cigarette sont composés de plastique (acétate de cellulose). Jeté dans la nature et la mer, ce déchet met plus de 12 ans à se décomposer !



Plusieurs actions ont depuis été entreprises :

- Comptage des mégots abandonnés sur l'espace public, en hiver et en été
- Distribution de cendriers de poche sur les plages et pendant «Binic fête la Morue»

- Achat de 5 collecteurs mobiles
- Mise en place d'un partenariat avec l'entreprise brestoise *MéGO!* qui collecte et valorise les mégots pour les transformer en bancs ou montures de lunettes

Actions envisagées avec les acteurs du territoire :

- Action coordonnée avec les commerçants disposant d'une terrasse
- Obligation d'installer et gérer les mégotiers mobiles pour toute association proposant un événement en extérieur
- Rénovation des collecteurs de mégots et installation de nouveaux items
- Plages sans tabac, généralisation en 2025

Vous êtes intéressé par ce sujet ? Plus d'infos à transitions@besurmer.fr ou au 02 96 73 39 96



Quelques chiffres

• 4 000 sur une journée, c'est le nombre de mégots comptabilisés sur l'espace public à l'été 2024 (principa-

lement autour des quais et à proximité des arrêts de bus)

• 135€ d'amende pour toute personne jetant son mégot sur la voie publique

(arrêté n°2023/ARR/R/PM/191)

• 24 mégotiers sont disposés sur l'espace public (mégotier-sondage, tube, collecteur mural, etc).

Api'Cité, un label qui fait bzzz



Porté par l'UNAF, l'Union Nationale de l'Apiculture Française, le label Api'Cité récompense les collectivités qui valorisent la défense de l'abeille, de l'apiculture et des pollinisateurs sauvages. Il est octroyé pour trois ans depuis novembre.

Portée par le Groupe de Travail citoyen sur les pollinisateurs, la commune a déposé une candidature en octobre dernier et a reçu la bonne nouvelle quelques semaines plus tard. Le label lui a décerné 1

abeille – démarche reconnue !

Parmi les actions, le comité de labellisation a particulièrement valorisé :

- la politique de protection et de renforcement du patrimoine naturel local (bonne connaissance des milieux naturels, bonnes pratiques de gestion notamment pour les prairies, les haies et les vergers),
- la mobilisation contre le frelon à pattes jaunes et le travail avec les apiculteurs locaux pour lutter contre ce danger.

Engagées pour la nature... et les bons petits plats !

Le magazine poursuit son tour d'horizon des personnalités en mouvement pour l'environnement, ce qui n'interdit pas aux bons fumets de s'inviter dans le débat !

Court-Bouillon – Gaëlle

Depuis 2022, Gaëlle est ce que l'on appelle une cheffe-itinérante: elle propose des prestations de traiteur et anime des ateliers de cuisine tout public aux alentours de Binic-Étables sur Mer où elle habite.

Son mantra? Proposer des recettes simples, fraîches, gourmandes et faciles à reproduire chez soi : « *la cuisine fait du bien, et quand on la pratique « maison », on échappe à la nourriture ultra-transformée* ». Pour Gaëlle, pas question que ses prestations aient un impact négatif sur la planète : « *j'organise la production des plats pour utiliser les appareils de cuisson de manière*

optimale et faire ainsi attention à la consommation de l'énergie. Côté déchets, j'apporte mon seau à compost systématiquement et j'évite tous les objets à usage unique. C'est aussi tellement plus agréable de manger dans de la vraie vaisselle ! ». Côté fournisseurs, Gaëlle commande ses denrées auprès de producteurs du territoire comme Ville Nature à Pordic ou Terroir et Traditions de Pléguien. Elle récupère ensuite toutes les commandes lors du marché du jeudi à Binic ! Mais si l'impact environnemental des assiettes est important pour elle, elle ne juge aucune pratique « *je propose des cours de cuisine mais je ne donne pas de leçon. Je montre par le goût ou la pratique, des alternatives* ». À vos tabliers !



Plus d'infos :

 ateliers-court-bouillon.com

 [ateliers.court.bouillon](https://www.instagram.com/ateliers.court.bouillon)

Familles Rurales – Dominique

Depuis un an, Dominique est présidente de l'antenne locale de Familles Rurales, une association nationale qui agit en faveur des familles sur tout le territoire. À Binic-Étables sur Mer, les quinze bénévoles se mobilisent pour proposer toutes sortes d'activités aux adhérents : gym et activités sportives, permanences de défense des consommateurs, ateliers jeux de mots / cuisine durable / prise en main du numérique... Une programmation riche, mais un impact environnemental que l'association veut contenir.

Et sur ce volet aussi, les idées ne manquent pas : depuis trois ans, le traditionnel buffet « apéro » de l'assemblée générale se veut durable (cuisine du végétal, produits locaux, supports comestibles pour éviter les déchets), et les bénévoles veillent au transport pour chacun de leurs déplacements. « *Lors de notre sortie adhérents à Bon Repos, nous avons fait du covoiturage : toutes les voitures étaient remplies et j'avais également donné la consigne d'un pique-nique zéro déchet... qui fut respectée à 100%!* ».



Plus d'infos :

 famillesrurales.org/etables-sur-mer

Obligation d'enregistrement des locations saisonnières à compter du 1^{er} janvier 2025

Il s'agit de votre résidence principale



Il ne s'agit pas de votre résidence principale (résidence secondaire, investissement locatif, etc)



À qui s'applique cette obligation ?

Elle concerne tous les logements mis en location de courte durée, hors chambres d'hôtes et chambres chez l'habitant, qu'il s'agisse de résidences principales ou secondaires. La commune de Binic-Étables sur Mer est placée en zone tendue sur le plan du logement, avec une augmentation du nombre de locations saisonnières sur le territoire, en parallèle d'une offre moindre de locations de longue durée. La part des résidences secondaires est de près d'un tiers (31,1 % selon les chiffres de l'année 2021) sur la totalité des logements de la commune.

Un courrier a été adressé par l'office de tourisme à près de 300 hébergeurs connus dans la commune. Ils ont l'obligation de s'enregistrer sur la plateforme numérique **www.declaloc.fr** accessible depuis le 1^{er} décembre. En quelques clics, les loueurs obtiendront un numéro d'enregistrement. Sans ce dernier, ils ne pourront pas mettre en ligne leur annonce de location.

Les personnes qui rencontrent des difficultés dans cette procédure sont invitées à se signaler auprès de l'office de tourisme ou à se tourner vers l'espace France services, situé à la maison des services (10, boulevard Legris).

Cette déclaration est gratuite et aucune donnée confidentielle n'est à communiquer.

Qu'en est-il du changement d'usage des meublés ?

Une procédure d'autorisation préalable, pour le changement d'usage d'un logement en un meublé de tourisme, loué plus de 120 jours par an, est mise en place pour les résidences secondaires.

Une autorisation temporaire de trois années sera délivrée, sans autre condition que le contrôle de la propriété ou du règlement de la copropriété et la salubrité du logement.

Et pour la taxe de séjour ?

La taxe de séjour est collectée par l'ensemble des établissements accueillant les personnes définies ci-après : hôtels, résidences, meublés de tourisme, gîtes, villages de vacances, terrains de camping, de caravanage et tout type d'hébergement de plein air, port de plaisance et autres formes d'hébergements. Depuis janvier 2019, les plateformes de réservations (AirBnb, Aritel...) sont dans l'obligation de percevoir la taxe de séjour au moment du paiement du séjour. Les reversements de la taxe de séjour, hors séjours loués via les plateformes de type Airbnb, seront à déclarer sur la plateforme numérique **www.taxesejour.fr**

Quel changement au 1^{er} janvier 2025 ?

Elle augmentera l'an prochain, en raison, notamment, de l'instauration d'une taxe additionnelle par le département, à hauteur de 10 %.



QR code
vers le site
declaloc.fr

Plus d'informations :

- Le service urbanisme : 02 96 73 39 95 ou urbanisme@besurmer.fr
- L'office du tourisme : 02 96 73 60 12 ou taxedesejour@besurmer



QR code
vers le site
taxesejour.fr



Partenariat entre le FRAC et la commune



Dans le cadre de la saison culturelle sur la thématique *Dehors*, La Galerie poursuit un partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) Bretagne. Une exposition débutera en mars 2025. La préparation de cet événement est participative. Elle impliquera des élèves de l'école de La Vigie. Ils se sont rendus le 19 novembre à Rennes afin de se familiariser avec une sélection d'œuvres sur la thématique des fonds marins. Parmi ces œuvres, les enfants doivent en choisir deux qui seront d'abord exposées dans la bibliothèque de l'école avant de rejoindre les murs de la Galerie, du 1^{er} mars au 20 avril 2025. La responsable du service des publics du FRAC Bretagne est

venue le jeudi 28 novembre pour rencontrer les élèves dans leur école, afin de les accompagner dans leurs choix.

Le FRAC Bretagne développe sa mission de sensibilisation à l'art sur tout le territoire régional en favorisant la rencontre, l'échange et le partage, à partir d'une collection d'œuvres d'art contemporain constituée depuis les années 80 et aujourd'hui riche de plus de 5000 pièces.



QR code vers le programme de la saison culturelle

Des chantiers à la pelle



Gilbert Bertrand

2^e adjoint en charge des travaux et maire délégué d'Étables-sur-Mer

Des travaux qui répondent à un besoin

Comme vous avez pu le lire dans ce dossier, plusieurs projets entrent en phase de réalisation en 2025.

Tous ces projets représentent une masse de travail conséquente qui vient s'ajouter aux nombreuses tâches quotidiennes des personnels des services de la mairie. Je tiens à remercier très chaleureusement tous les agents pour leur engagement et leur contribution efficaces.

Pour un changement attendu par tous Un Centre Technique Municipal à l'échelle d'une commune de 7000 habitants

Le CTM est un outil stratégique essentiel pour répondre aux besoins de la commune, des habitants, mais aussi des associations. Le CTM sert en effet de point d'appui au bon fonctionnement et à l'entretien des infrastructures communales que sont les bâtiments, les écoles, la voirie, les équipements sportifs et culturels, les espaces publics, les espaces verts et naturels...

Le programme imaginé avec les différents acteurs -agents et experts*- s'inscrit dans un objectif de sobriété, de gain en efficacité et qualité de travail, d'économie foncière. Le CTM sera agrandi et aménagé sur le site actuel sans consommer un seul mètre carré supplémentaire. Cela dans un budget fixé et un délai raisonnable. Un vrai défi !

* ADAC pour la partie technique, CdG pour l'ergonomie et le fonctionnel, architectes pour la conception.

N'oublions pas par ailleurs les imprévus qui mobilisent aussi les services, dans l'urgence souvent, par exemple à l'école de la Vigie, il a fallu rechercher une solution rapide de chauffage temporaire faisant suite à une intervention nécessaire sur la conduite de gaz extérieure.

Dans le prolongement des mesures d'économie d'énergie déjà mises en place, nous avons étudié la possibilité de produire notre propre énergie et avons opté pour l'utilisation de la technologie solaire.

Enfin, après l'aménagement de la rue des Fontaines, l'emblématique boulevard Legris va être rénové. Nous veillerons à lui conserver son charme et garder ses tilleuls centenaires.

La fin de mandat devrait voir le démarrage d'autres projets comme celui de la construction d'une cuisine centrale, l'aménagement d'un cabinet médical et de logements boulevard Leclerc, deux plans déjà bien avancés au niveau des études.

Nous sommes convaincus que toutes ces initiatives conciliant sobriété, durabilité, préservation de notre précieux patrimoine historique et naturel, apporteront aux usagers entière satisfaction.



Stations de valorisation du patrimoine maritime.

Coût environ 200 000€ TTC

incluant des travaux des ST

Financements 80 000€ TTC

(Union Européenne) et 20

000€ TTC (Région)

Livraison été 2025

Ce parcours est composé d'une douzaine de stations qui plongeront les curieux dans l'ambiance de la Grande Pêche. Le service culture est à la manœuvre sur ce dossier d'ampleur. Les agents des services techniques

mettront en place les socles et géreront les modalités relatives au scellement des stations. Un travail minutieux en vue d'assurer la durabilité dans le temps de ces points d'intérêt.

Esquisse du projet retenu. Agence *Maarchitectes*



Centre technique municipal (CTM)

Coût 3 500 000€ TTC (travaux, maîtrise d'œuvre, contrôles, études préalables)
Financements 1M€ TTC demandé à l'État (DETR + DSIL) dans le plan de financement
Livraison fin 2027



Projet d'aménagement de l'ancienne criée des Corsaires

Bientôt un centre technique à la dimension de la commune nouvelle! Situé entre les deux cœurs de ville, à quelques pas du centre aquatique Goëlys, le CTM accueille une véritable fourmilière d'agents et de métiers : une magasinière, des techniciens voirie, des agents d'espaces verts, de maintenance en bâtiments et un mécanicien.

Certains des usages auxquels répondait le bâtiment à ses débuts ont évolué. En outre, la flotte mécanique a considérablement augmenté, afin de répondre aux multiples missions des techniciens. Pour les mener à bien, ces derniers disposent à ce jour de tracteurs, tractopelle, remorques, épareuse, lame à neige, tondeuse, sans oublier les barnums, chalets, podium... Il s'agit de mettre à l'abri dans des carports de stationnements dédiés tout ce matériel qui grelotte et s'abîme parfois sous les intempéries. Le projet retenu répond à cette demande par une restructuration du bâtiment et l'ajout d'une extension. Il s'agissait également de repenser la circulation à venir en intégrant la cohabitation de machines imposantes et

parfois dangereuses en mouvement à proximité des agents. « *L'enjeu de la sécurité devra accompagner le confort promis par ce nouvel environnement de travail* » réagit Gilbert Bertrand, adjoint aux travaux. Depuis deux ans, les services sont associés au projet notamment via l'intervention d'une ergonome du centre de gestion pour définir au mieux leurs besoins. Et sur la forme, alors ? « *La commande des élus était simple, annonce Sylvie Jansen, directrice des services techniques (DST) : faire le plus sobre possible* ». Au-delà du soin tout particulier accordé à l'intégration environnementale, le prestataire retenu collectionne de ce point de vue les bons points : halle en structure bois, toitures à faible pente permettant l'installation éventuelle de panneaux photovoltaïques, limitation du recours au béton, mise en place d'une pompe à chaleur, optimisation de la ventilation, système de récupération des eaux de pluie... Des arbitrages restent cependant à réaliser sur l'ensemble de ces propositions.

Préau de l'école Albert Jacquard



Le sujet avait été évoqué dans le magazine de juillet, mais le chantier a pris du retard ! La construction du préau de l'école Albert Jacquard est prévue pour l'automne prochain. Son utilité : abriter les élèves à la fois du soleil et des intempéries. Pour rappel, le bâtiment sera implanté contre le mur existant (côté terrain de football) afin de conserver une large surface de jeu centrale dans la cour, tout en facilitant le travail de surveillance. L'ossature en pin douglas non traité se grisera en prenant de l'âge (comme certains d'entre nous) ! Cette extension s'intégrera en transparence et discrétion dans la cour, sans briser les vues et perspectives actuelles.

Coût environ 60 500€ TTC (travaux, maîtrise d'œuvre, contrôles et études préalables)

Livraison automne 2025

Salle d'archives municipales



L'ancienne trésorerie du centre-ville d'Étables-sur-Mer a été retenue pour accueillir les archives municipales. Si ce travail est méconnu, la protection, la qualité et l'authenticité des archives sont indispensables à la bonne gouvernance d'une ville. Il s'agit donc à la fois de stocker les documents dont la conservation est définie par la loi, d'assurer la conservation des informations relatives à l'historique des projets et de sauvegarder la mémoire de la commune. Or, « depuis la fusion, nous rencontrons un problème d'éparpillement des archives entre Binic et Étables, annonce Gilbert Bertrand. Nous avons ainsi choisi de le résoudre

en dédiant un lieu unique à l'ensemble des ressources ». L'intérieur de la bâtisse datant de 1870 est revu et sécurisé à cette occasion. « Nous en sommes au stade de l'avant-projet, témoigne Sylvie Jansen. En amont, et dans un souci d'économies, il a été décidé de procéder au démontage du sas par nos équipes, soit 3000€ d'épargnés sur la facture du prestataire ». Sous la responsabilité du maître d'œuvre, différents corps de métier procéderont au reste du chantier : gros œuvre, menuiseries extérieures et intérieures, isolation, revêtements de sol, peinture, électricité / chauffage / ventilation / déshumidification et mise en place de linéaires.



Esquisse de l'architecte Lucie Debourain

Extension de l'Estran

Coût 553 000€ TTC (travaux, maîtrise d'œuvre, contrôles et études préalables)

Chantier de septembre 2025 à mai 2026

Le planning a connu un petit retard à l'allumage, mais on est sur la bonne voie ! Pour rappel, les travaux de mise en place d'une extension à l'arrière du centre culturel l'Estran devaient démarrer en septembre dernier. Le calendrier a été décalé pour un démarrage à l'été 2025. Là encore, il s'agit de répondre aux normes de sécurité relatives à l'accueil du public (la réglementation des Établissements Recevant du Public prévoit la création d'un local de stockage), d'améliorer le quotidien des agents sur place, et notamment l'efficacité du travail fourni : « Le matériel technique qui occupe aujourd'hui les étages sera plus facilement manipulable et déplaçable » affirme Pascal Goubert Dubacq, responsable de l'équipement.

Boulevard Legris



Coût

- 508 000€ TTC (travaux)
- 10250€ HT (maîtrise d'œuvre)
- 9565€ HT (études, analyse et proposition de la GIEP)

Financements

Livraison du chantier fin 2027

Un projet mené avec la participation des riverains ! « Nous avons constitué dès le début de l'été 2024 un groupe de travail avec les habitants qui pouvaient suivre par ce biais les grandes étapes du projet et apporter leurs idées, explique Sylvie Jansen, car ce sont eux les experts d'usage de cette artère ». Les doléances des Tagarins recueillies lors d'un diagnostic en marchant (com-

prendre une déambulation ponctuée d'échanges avec les habitants et usagers) fin juillet, et d'une rencontre début septembre, sont ainsi venues enrichir les opérations prévues par la mairie. Une réunion publique concernant les travaux à venir sur le boulevard Legris a eu lieu le 12 décembre. « Il nous apparaissait indispensable de conserver la beauté et l'esprit de cette

voie, rassure Gilbert Bertrand, tout en répondant aux problématiques d'abaissement de la vitesse et de cohabitation des usagers, avec une préférence accordée aux circulations douces ». Enfin, l'opérateur en charge du chantier devra prendre en compte la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP), déjà promue lors du chantier de la rue des Fontaines.



Ombrière photovoltaïque et piste d'athlétisme au complexe sportif d'Étables-sur-Mer

Coût 557 000€ TTC (travaux, maîtrise d'œuvre, contrôles et études préalables)

Début du chantier fin 2025

Nombres

- 342 panneaux photovoltaïques
- 152 900 KW/h produits par an

Ce projet d'autoconsommation électrique visera à réduire la facture d'énergie pour l'ensemble des bâtiments municipaux. Tout part d'un préau, qui va venir s'accoler au complexe sportif. Mais ce n'est pas un simple préau, puisque la structure supportera 342 panneaux photovoltaïques. Selon les premiers calculs, **l'énergie produite pourrait alimenter la majorité des besoins de bâtiments municipaux.** « Nous avons étudié dans un premier temps la possibilité de poser ces panneaux sur le toit du bâtiment, mais cela aurait nécessité des investissements importants

pour renforcer la charpente qui, en l'état, ne pouvait pas supporter leur poids ». L'adjoint aux travaux et la DST ont alors changé de stratégie, et ont rebondi sur une demande de longue date du club d'athlétisme : pourquoi ne pas créer une nouvelle surface couverte de dimension moyenne ? Celle-ci servirait à abriter une aire d'entraînement à la course, de saut en longueur et de saut en hauteur, qui serait délimitée par des marquages au sol... et puis, le lieu pourrait aussi accueillir des animations de type kermesse ou petits goûters, le tout à proximité de l'école Albert Jacquard,

de Cap à Cité, du complexe sportif et de l'anneau de roller. Parfait ! Gilbert Bertrand salue l'accompagnement de ce projet par la Société publique locale (SPLET Armor, une filiale du Syndicat Départemental de l'Énergie – SDE 22) en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé en photovoltaïque. Ce projet représente 474 700€ hors taxes, dont 75 000€ pour la piste d'athlétisme ainsi que le système de récupération d'énergie. Pour l'instant, pas moins de 13 sites bénéficient de cette production d'énergie.



Jean-Michel Dubourg, un retraité investi

Ancien cadre de la SAGEM à Lannion, cet octogénaire au naturel sérieux mais affable a poursuivi sa carrière dans une entreprise de distribution de matériel électrique durant 22 années. Mais dans les environs, il est surtout connu pour ses multiples engagements associatifs, notamment à Plouha : association de parents d'élèves, amicale laïque, cyclo, club de pétanque...

Son sourire s'accroît lorsqu'il parle de vélo, une de ses grandes passions, mais surtout de jeu de boules. « *La pétanque a occupé une grande place*

« on n'a pas misé sur le mauvais cheval »

dans ma vie, confie Jean-Michel. Plus jeune, j'aimais ça et je tirais bien. À Plouha, nous avons formé un petit groupe de 5 ou 6 et nous nous

sommes lancés en compétition ». Une passion qui ne l'a plus quitté, et l'a amené à gagner du galon... Une

fois à la retraite, Jean-Michel occupe ainsi le poste de président du club d'Étables-sur-Mer. « *La personne avant moi a tenu vingt ans. Je l'en félicite et le remercie. Je n'en ai fait que douze, mais je ne pense pas qu'on ait misé sur le mauvais cheval* » s'amuse-t-il.

En effet ! Peuplé d'une soixantaine d'adhérents à son arrivée, le club compte aujourd'hui quelque 120 mordus du cochonnet. Un saut quantitatif et qualitatif pour celui qui a été nommé président d'honneur lors du passage de relais en novembre. « *Nous sommes arrivés à un très bon niveau grâce à l'apport de nombreux membres. Il faut dire que le cadre de la plage du Moulin y est pour beaucoup* ». L'ouvrage de l'association Etables entre Terre et Mer mentionne, photo à l'appui, que le site accueillait des terrains de pétanque dans les années 1930. Une terre promise, déjà... Les boulistes tagarins ont su entretenir ce patrimoine. Ces dernières années, ils ont attaché une grande importance à aménager en autonomie le cadre de leur activité sous le contrôle de la commune, propriétaire de la parcelle. Cela se vérifie tout au long du mandat de M. Dubourg : entretien des allées et des soixante terrains, petites modifications des locaux, ajout d'un abri et de WC, remise à neuf et agrandissement du local... Tout cela en bonne entente avec la mairie, qui conserve la main sur les travaux lourds et apporte son appui technique lors des grandes occasions.

150 joueurs à l'été 2024

En plus de l'organisation des entraînements, des concours et des compétitions, la petite équipe tient la buvette et invite même les joueurs non licenciés à chaque période estivale. Ils ont ainsi été plus de 150 à fouler le sable des terrains à l'été 2024 ! Et, si Jean-Michel se met en congé de ses responsabilités officielles et évoque la crise de l'engagement bénévole, il n'abandonne pas pour autant tout le monde en rase campagne... Tout d'abord, il passe le flambeau à un nouveau bureau en qui il a toute confiance – et pour cause ! la nouvelle présidente, Jeannine Girard, a été secrétaire du comité des Côtes d'Armor pendant onze ans. En outre, il compte bien demeurer le joueur de boule talentueux et assidu que l'on connaît car il lui reste encore pas mal de tours à apprendre aux petits nouveaux ! Remerciements et félicitations pour les services rendus.

Le saviez-vous ? L'autre terrain de boules de la commune, situé à la Ville Hulin de Binic, a vu des arbres plantés pour couper les allées du vent.

Des successeurs qui se relèvent les manches

Chez Coco et Maison Onirique, ces deux petits nouveaux s'installent en lieu et place de commerces du même ordre. Aux manettes du resto-bar et du salon d'esthétique tagarins, deux jeunes gens sympathiques qui débordent d'énergie.

Chez Coco, bières et formule du midi



« Désolé, c'est encore un peu le chantier » lâche Corentin Etienne en faisant visiter l'intérieur du bâtiment. « Dans la partie bar, j'ai remplacé le comptoir qui était un peu désuet. Du côté de la salle, les câbles qui pendent serviront à

alimenter les spots cachés dans le faux plafond, car je trouvais l'endroit un peu sombre. Quant à l'autocollant extérieur, il ne devrait pas tarder ». Ce dernier viendra recouvrir l'enseigne actuelle, L'Exotique. Fin du chantier prévue en décembre pour une ouverture en janvier 2025. Chez Coco proposera une formule du midi à 16€ en semaine « avec au choix un poisson, un plat du jour ou une viande ». Côté cuisine, attendez-vous à « du classique français : bourguignon, tartiflette... des plats qui tiennent au corps et qui visent une clientèle d'ouvriers » ajoute ce Quinocéen d'origine. Chez Coco ouvrira également en soirée les

fin de semaine. « Je voulais créer un endroit de plus où boire un verre dans le centre d'Étables-sur-Mer », précise Corentin, qui habillera la partie gauche de la salle à l'entrée, d'un canapé Chesterfield et d'un jeu de fléchettes. « Idéal pour se poser tranquillement et discuter autour d'une bonne bière et d'une planche apéro », conclut le jeune entrepreneur.

Chez Coco

Adresse : 40 rue Jérôme Camard à Étables-sur-Mer
Sur Instagram, Facebook.

Maison Onirique, intérieur cosy pour des soins personnalisés



Après un parcours d'études qui l'a menée du BTS en cosmétique à la licence puis au master, Manon a multiplié les expériences professionnelles dans différents établissements, notamment au centre de thalassothérapie de Roscoff. À l'été 2024, elle s'installe dans ce local discret de la ZA

des Islandais. Après trois mois de travaux réalisés avec l'aide précieuse de son papa Jean-Luc, Maison Onirique ouvre ses portes en septembre dans un environnement chaleureux à la décoration soignée, pensé pour la détente et le bien-être. À la carte : soins du visage sur mesure, massages aux textures et univers sensoriels variés ainsi que des prestations dédiées à la beauté du regard : le rehaussement de cils, le *browlift* (une technique qui structure et apporte du volume aux sourcils) ou encore le maquillage semi-permanent des sourcils. Le petit plus de Manon ? L'appareil *Skin Instant Lab* qui permet d'établir un diagnostic de peau personnalisé. L'esthéticienne

complète ses prestations par une sélection de produits soigneusement recommandés pour prolonger les bienfaits des soins, à domicile. « Je tiens à ce que chaque cliente reparte avec une peau sublimée, mais aussi avec des conseils et des produits personnalisés pour des résultats durables », confie-t-elle.

Maison Onirique

Adresse : 11 rue de la Roche Garde à Étables-sur-Mer
Tel : 02 96 70 92 23
Sur Instagram, Facebook et Planity.



Et si on plantait to

Le service espaces verts oeuvre à l'embellissement de la commune et à la création d'îlots de fraîcheur nécessaires face au réchauffement climatique. En amont des projets de plantation, des réunions de présentation se sont tenues avec les riverains des sites concernés.

Trois zones en ont déjà bénéficié :

- Rue des Macareux : 21 arbres et 120 arbustes plantés fin décembre.
- Rue de la Chapelle : 210 arbres et 210 arbustes plantés en décembre. Le chemin pédestre existant a été conservé.
- À proximité de la rue du Pourquoi pas : 180 arbres et arbustes en décembre.

Le grand cycle de l'eau

Quel chemin parcourt l'eau ? Deux cycles sont à distinguer : le cycle naturel de l'eau, puis le cycle domestique de l'eau (prélèvement de l'eau – potabilisation – distribution de l'eau potable – collecte des eaux usées – traitement – rejet en milieu naturel).

Le grand cycle de l'eau en Bretagne

Pluie – rivière – nappe souterraine – mer – nuage... L'eau suit un circuit bien déterminé. Mais chaque région a ses propres caractéristiques, comme l'explique l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne :

En Bretagne, les pluies sont efficaces mais inégalement réparties sur le territoire (davantage de jours de pluie à l'ouest et à l'intérieur des terres que sur le bassin rennais). On pourrait croire que plusieurs jours de pluie suffisent pour recharger les sols, et pourtant, plus de la moitié des pluies se transforment rapidement en vapeur d'eau et ne restent pas au sol !

Finalement, l'eau qui arrive sur le sol a 3 débouchés :

1. Elle ruisselle en surface
2. Elle est stockée dans le sol
3. Elle s'infiltré plus profondément

Binic-Étables sur Mer est comprise dans le bassin versant de l'Ic, ce cours d'eau encaissé d'une longueur de 19 km qui prend sa source à l'Est de Plouvara. Trois autres cours d'eau plus modestes parcourent également la commune : le Gué Esnard qui se jette à la plage de la Banche, celui des Guéroins à la plage des Godelins, et le Ponto à la plage du Moulin.

Réserves en eau et changements climatiques : pourquoi faut-il agir ?

Les conséquences du dérèglement climatique sont visibles sur la commune : pics de chaleur comme en 2022, entraînant des fortes consommations d'eau potable en saison ; milieux aquatiques en souffrance (les nappes peinent à se recharger).

Quelles actions mettre en œuvre ?

En tant que collectivité :

- Informer le public sur la réglementation liée aux cours d'eau et zones humides.
- Maîtriser l'imperméabilité des sols : aménager des revêtements perméables, des tranchées drainantes, des jardins de pluie... pour tendre vers un modèle de ville-éponge plutôt que de ville-entonnoir
- Installer des cuves de récupération d'eau de pluie pour les besoins de la collectivité
- Soutenir Saint-Brieuc Armor Agglomération dans le développement de sa compétence sur l'eau

us ensemble ?

Au total, 741 arbres et arbustes ont été plantés entre novembre et décembre par le service Espaces Verts et les habitants. Ces plantations respectent la méthode Miyawaki, une technique permettant une densité élevée en réduisant les distances entre les arbres et pour assurer une croissance rapide. Le sol a été paillé afin de protéger la vie du sous-sol et la pose de ganivelles permet de délimiter les trois zones.

Ce travail de plantation se poursuivra en 2025 pour atteindre l'objectif de 2000 arbres.



MAINTIEN
DES 3
FLEURS : LA
COMMUNE
CONSERVE
LE LABEL

Le label national « villes et villages fleuris » récompense les communes faisant la promotion du végétal et engagées dans la transition écologique. Le 26 juillet dernier, un jury est venu visiter la commune pour vérifier le respect des différents points du label ainsi que rencontrer le service Espace Vert. Après délibération, la commune garde son classement des « 3 fleurs ». D'autres distinctions sont aussi à noter telles que le label Handiplage, l'adoption de la charte « plage sans plastique », le déploiement des aires marines éducatives, les labels Terre Saine Api'Cit , Villes et villages citoyens, Village en poésie. Retrouvez l'intégralité des récompenses et chartes sur le site de la ville. Félicitations aux agents !

« L'objectif ;
tendre vers
une ville +
perméable ! »



Sources : Observatoire de l'Environnement en Bretagne ; Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Baie de Saint-Brieuc (2014).

En tant qu'habitant :

Se questionner sur la gestion des eaux pluviales sur sa parcelle et réaliser des aménagements si besoin

Le saviez-vous ? La commune vous soutient en proposant une aide de 250€ pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. Plus d'infos sur le site internet de la Mairie.

Quelques chiffres

- 82% de l'eau prélevée en Côtes d'Armor provient de l'eau superficielle (barrages, rivières), contre 18% en eau souterraine
- 314 millions de m³ d'eau ont été prélevés en Bretagne en 2020, dont 81% pour l'eau potable
- 85%, c'est le rendement des réseaux du secteur. Il y a donc 15% de pertes liées aux canalisations
- 44,9 ha, c'est la superficie en zones humides à Binic-Étables sur Mer
- 3% c'est la part de l'eau douce dans la totalité de l'eau sur la planète

Vous souhaitez en savoir plus sur le sujet ? Voici des ressources à consulter :

- Le Magazine d'information de Saint-Brieuc Armor Agglomération paru en octobre 2024 et présentant les contours de la nouvelle usine d'eau potable de Ploufragan
- Le Guide sur la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales disponible sur le site de Saint-Brieuc Armor Agglomération



30 km/h, 20 km/h, la police veille au grain

Depuis plus d'un an, l'ensemble des rues de la commune, hors routes départementales, est limité à 30 km/h. Cette réduction s'est accompagnée d'une généralisation du régime de priorité à droite touchant les voies municipales.

Cette vitesse est abaissée à 20 km/h dans les zones de rencontre :

20 km/h dans les zones de rencontre

place Jean Heurtel et ses alentours à Étables-sur-Mer et le long des quais à Binic. « *Ce terme définit des espaces au sein desquels le piéton est prioritaire sur tous les modes de transport* » témoignent les deux agents de la police municipale (PM). « *Les cyclistes attentifs et roulant piano y sont invités et les véhicules à moteur tolérés* » renchérit Hélène

Lutz, adjointe aux mobilités.

Au sein de cette chaussée partagée signalée par des panneaux dédiés, l'harmonie règne. Et lorsque ce

contrôles réguliers de la PM

n'est pas le cas, on peut compter sur les jumelles de la PM... « *Nous opérons*

plusieurs sorties par mois afin d'observer les comportements et contrôler les vitesses » confient les agents, qui ont toutefois conscience des nombreuses évolutions du code de la route. Pour aider certains usagers à se mettre à la page, la PM est intervenue lors de la journée «Ma conduite en toute quiétude» organisée le 5 décembre par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). L'occasion de prodiguer de bons conseils !



Les principes de la zone 30 ont été étendus à toute la commune en 2023.



La vitesse est limitée à 20 km/h dans les zones de rencontre. Le régime de priorité est le suivant : piéton > vélo > auto

Circulation, stationnement : actualités et rappels

Un groupe de travail **stationnement** se penche depuis plusieurs semaines sur les situations rencontrées ici et là par les habitants, et formule des propositions d'aménagement afin de sécuriser les parcours de chacun.

Quelques rappels :

- Le stationnement sur les trottoirs est interdit, sauf si un passage représentant a minima 1,40m est respecté, ce afin de permettre aux personnes à mobilité réduite (PMR) ou avec poussettes de circuler.

Il est vivement recommandé de stationner dans un espace privé type garage, plutôt que d'encombrer l'espace public avec son véhicule préconisent les agents de la PM.

- L'arrêt ou le stationnement sur un emplacement pour véhicule PMR est strictement interdit. Seuls les véhicules disposant d'une carte « mobilité inclusion stationnement » y sont autorisés.



- Dans ces deux cas, la PM est habilitée à verbaliser à hauteur de 135€, voire de faire retirer le véhicule par la fourrière.



Cyclistes & automobilistes : b.a-ba d'une cohabitation apaisée

Cyclistes, restez attentifs lorsque la lumière du jour décroît. Portez votre gilet réfléchissant, vérifiez vos freins, catadioptrés et éclairages avant et arrière ainsi que votre sonnette ! Si le casque n'est obligatoire que pour les moins de 12 ans, il reste fortement recommandé pour les autres. « *Les cyclistes sont astreints au code de la route, rappellent les policiers municipaux. Ils doivent mettre le pied à terre sur un passage piéton et ne pas téléphoner au guidon* ». Sauf indication contraire, les cycles peuvent rouler en sens interdit. Enfin, certains ont testé le chaucidou de la rue des Fontaines, avec succès.

Du côté des automobilistes, ceux-ci peuvent dorénavant dépasser les cyclistes même en cas de ligne continue. Pour cela, ils doivent bien s'assurer de leurs conditions de visibilité, vérifier que la manœuvre peut être effectuée dans un temps bref, et se déporter suffisamment (1 m en agglomération, 1,5 m en dehors) tout en ne franchissant pas totalement la ligne continue. Enfin, la PM signale que, outre le casque, les usagers de cyclomoteurs doivent porter des gants certifiés CE et veiller à modérer le niveau sonore de leurs machines.

À VÉLO 3, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Depuis cet été, la commune figure parmi les lauréates du programme national «À Vélo 3,» soutenu par l'Agence de la transition écologique (ADEME). Cet appel à projets, lancé par l'État français, a pour mission de transformer nos modes de déplacements en favorisant la mobilité à vélo. Le programme s'inscrit sur trois ans et s'articule autour de quatre grands axes :

1. Élaboration d'une politique cyclable ambitieuse
2. Expérimentation de nouveaux services dédiés aux cyclistes
3. Animation et promotion des politiques cyclables locales
4. Création d'un poste dédié : chargé(e) de mission vélo et mobilités actives

Convaincue de l'importance de ces objectifs, **la commune a choisi de se lancer dans l'ensemble des axes de ce programme**, un engagement qui a été salué par l'ADEME, qui l'a récompensée par une subvention de 156 750 €. Ce nouveau poste de chargé d'opération mobilités douces, occupé depuis septembre par Danilo Le Saux, a été créé pour piloter ces projets.



D'un tour de France à la mairie de Binic-Étables sur Mer !

Après un master en urbanisme et aménagement du territoire, Danilo s'occupera de mettre en place le programme *À vélo 3* sur la commune. Il a commencé par un diagnostic de la situation afin de savoir quelles actions entreprendre puis il continuera avec la mise en œuvre d'actions concrètes et la coordination de plus de 18 animations en 2025. Initié aux mobilités douces grâce à ses parents vendeurs de bicyclettes, Danilo revenait d'un tour de la France à vélo lorsqu'il a vu l'offre d'emploi. La commune est heureuse de pouvoir bénéficier de son expérience.

**GROUPE TERRES
D'AVENIR** – Guillaume
Barbier-Cueil, Erwann
Larupt, Michel Avril,
Bernadette Machet,
Sophie Querré, Patrice
Darche

Les élus du groupe
Terres d'Avenir n'ont pas
souhaité intervenir dans
ce magazine.

**GROUPE AMBITION
ET SÉRÉNITÉ** – Michel
Léger, Bernard Escande,
Sylvie Videment

Les élus du groupe Am-
bition et Sérénité n'ont
pas souhaité intervenir
dans ce magazine.

**GROUPE TRANSITION
CITOYENNE** –

Politique locale,

*Quels événements politiques consommons nous au quotidien ?
L'épluchage de journaux papier de la première à la dernière ligne comme un
rituel du matin ? L'impression d'insécurité jusque chez nous ? Les élections états-
uniennes, les guerres dans le monde, les défis climatiques ? Nous sommes de plus
en plus accrochés par les grandes chaînes commerciales et les réseaux sociaux
alors qu'il vaudrait sans doute mieux boycotter ces médias de masse qui nous sont
quasi imposés puisque installés par défaut sur tous les terminaux. Mais finalement
savons-nous encore nous intéresser à ce qui est proche de nous ? Nous survolons à
peine le magazine municipal qui donne pourtant beaucoup d'information. Nous ré-
clamons des participations citoyennes mais lorsque les élus invitent les habitants,
les salles sont presque vides. En réalité, plus c'est loin, plus cela nous passionne. On
souffre et pleure de rage avec Kamala ou on plastronne avec Donald !*

*Il y a plus de deux ans, l'équipe municipale lançait une réflexion de fond sur le
devenir du site de la Rognouse laissé à l'abandon depuis de nombreuses années.
Malgré des sollicitations multiples : articles dans la presse, dans notre magazine,
sur le site internet, portes ouvertes, affichage... il n'y a pas eu grand monde dans
l'agora. 40 citoyens se sont engagés dans un travail de recherche et de co-construc-
tion, ils y ont consacré du temps et échangé beaucoup d'idées pour aboutir à la
proposition de 4 scénarios compatibles avec le cadre réglementaire qui ont été
proposés au choix des habitants. Un procédé original et inédit à Binic-Étables
sur Mer. Et après tout ce déploiement d'énergie, certains habitants se réveillent et
demandent à pouvoir voter alors que précisément ils avaient été invités à le faire
lors de la consultation ! Le processus suit son cours démocratique et la procédure
sera respectée. C'est la moindre des choses que nous devons à toutes celles et ceux
qui se sont engagés et ont mouillé leurs chemises et activé leurs neurones.*

Guy Michelet



Poésie

Village en Poésie

Un Sourire

de Raoul Follereau

*Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup,
Il enrichit celui qui le reçoit sans appauvrir celui qui le donne,
Il ne dure qu'un instant, mais son souvenir est parfois éternel,
Personne n'est assez riche pour s'en passer,
Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter,
Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires,
Il est le signe sensible de l'amitié,
Un sourire donne du repos à l'être fatigué,
Donne du courage au plus découragé
Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler,
Car c'est une chose qui n'a de valeur qu'à partir du moment où il se donne.
Et si toutefois, vous rencontrez quelqu'un qui ne sait plus sourire,
Soyez généreux donnez-lui le vôtre,
Car nul n'a autant besoin d'un sourire que celui qui ne peut en donner aux autres.*

ATLAS DE LA BIODIVERSITE INTERCOMMUNALE



Observez Inventoriez

Devenez l'enquêteur du vivant !



Le vulcain



Le rouge-gorge



Le hérisson



Plateforme citoyenne | GRATUIT

À partir de votre smartphone ou de votre ordinateur,
alimentez l'inventaire et protégez la biodiversité !



PLUS D'INFOS

Saint-Brieuc Armor
Agglomération

02 96 77 30 75

biodiversite@sbaa.fr

La terre, la mer, l'avenir en commun

    saintbrieuc-armor-agglo.bzh

 **SAINT
BRIEUC
ARMOR**
AGGLOMÉRATION